

BURUNDI



Présence du HCR en 2012

Nombre de bureaux	4
Effectifs totaux	147
Internationaux	20
Nationaux	112
VNU	10
Autres	5

| Aperçu |

Faits marquants

- Le HCR a offert une aide à la réintégration initiale à près de 36 000 rapatriés burundais, notamment en assurant leur accueil et leur transport jusqu'à leur lieu d'origine au Burundi.
- Quelque 42 000 réfugiés et 6 000 demandeurs d'asile, provenant pour la plupart de la République démocratique du Congo (RDC), ont bénéficié de la protection et de l'assistance du HCR.
- Plus de 4 500 cartes d'identité de réfugiés ont été distribuées par l'Office national pour la protection des réfugiés et apatrides, qui a également délivré 3 000 permis de séjour temporaires à des demandeurs d'asile, essentiellement originaires de la RDC.
- Quelque 260 réfugiés, principalement congolais, ont été rapatriés dans leur pays d'origine et 160 réfugiés congolais ont été réinstallés dans des pays tiers.
- Le HCR a aidé la Commission nationale des terres et autres biens à résoudre plus de 2 200 litiges fonciers dans les trois principales provinces de retour.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les deux principaux groupes de personnes relevant de la compétence du HCR au Burundi étaient : les réfugiés originaires de la RDC, notamment ceux qui se sont enfuis au Burundi pour échapper au conflit qui sévissait dans les provinces du Kivu, situées dans l'est du pays, au cours des années 1990, et un autre groupe chassé par la reprise des affrontements armés dans cette même région en 2012 ; et les rapatriés burundais, dont quelque 35 000 résidaient dans le camp de Mtabila en République-Unie de Tanzanie (Tanzanie) et furent rapatriés en 2012.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes

gouvernementaux :

Commission nationale des terres et autres biens, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Solidarité nationale, des Droits de la personne humaine et du Genre, Office national pour la protection des réfugiés et apatrides

ONG :

Africa Humanitarian Action, Avocats sans frontières, Centre d'entraide et de développement, Caritas, Comité international de secours, Conseil

pour l'éducation et le développement, Croix Rouge du Burundi, Fédération Handicap International, Fédération nationale des coopératives d'épargne du Burundi, Ligue Iteka, *Refugee Education Trust*

Autres :

VNU

Partenaires opérationnels

ONG :

Concern, MSF, OXFAM, ZOA

Autres :

BNUB, CICR, FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18
Réfugiés	Rép. dém. du Congo	41 300	41 300	52	58
	Pays divers	460	460	54	49
Demandeurs d'asile	Rép. dém. du Congo	5 700	5 700	51	56
	Rwanda	420	420	47	47
	Pays divers	30	30	50	39
Déplacés internes	Burundi	78 900	140	47	47
Apatrides	Omanais (apatrides)	1 300	1 300	48	62
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Pays divers	300	300	80	44
Réfugiés rapatriés ¹	Rép.-Unie de Tanzanie	35 200	35 200	50	59
	Pays divers	500	500	50	59
Total		164 110	85 350		

¹La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés burundais rapatriés, soit 35 700 personnes. Sur les 35 700 rapatriés, 33 819 sont d'anciens réfugiés en provenance du camp de Mtabila en Tanzanie.

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Processus de protection et documents adéquats

- Sur les quelque 18 300 demandes d'asile reçues entre 2011 et 2012, plus de 12 200 ont été traitées par les structures nationales chargées des réfugiés et des demandeurs d'asile, avec l'appui du HCR.
- Plus de 16 000 rapatriés âgés de plus de 16 ans, sur les 36 000 arrivés au cours de l'année, ont reçu des cartes nationales d'identité burundaises.
- Tous les réfugiés âgés de plus de 14 ans ont eu accès à des documents, tels que des cartes d'identité pour réfugiés, des attestations de statut ou des permis de séjour temporaires.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Près de 31 500 réfugiés, dont plus de 21 500 femmes, ont bénéficié de programmes visant à prévenir la violence sexuelle et sexiste et à y répondre.

Besoins de base et services essentiels

- Sur les 3 500 abris dont la construction était prévue en 2012, près de 1 900 (1 500 pour des rapatriés et 400 dans les camps de réfugiés) ont été bâtis, ce qui a directement bénéficié à quelque 9 400 personnes. S'il y a encore des insuffisances en ce qui concerne le logement des rapatriés, tous les réfugiés accueillis dans des camps vivent désormais dans des abris convenables.
- La réintégration de plus de 44 000 bénéficiaires a été facilitée (par exemple, moyennant l'accès à des terres).
- Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans était de 0,5 pour 1 000 par mois à la fin de l'année 2012.
- Plus de 40 000 réfugiés et 35 000 rapatriés ont reçu des soins de santé primaires, dont une assistance particulière pour les personnes vivant avec le VIH et le sida.

- Près de 10 000 enfants rapatriés et quelque 2 200 enfants réfugiés ont eu accès à l'enseignement primaire et secondaire.
- Quelque 26 300 réfugiés accueillis dans des camps ont reçu de l'eau, le volume fourni allant de 19 litres par personne et par jour dans les camps de Musasa et de Garsorwe à 22 litres par personne et par jour au camp de Bwagiriza.

Solutions durables

- Près de 36 000 rapatriés burundais, provenant principalement de Tanzanie mais aussi dans certains cas de RDC, ont regagné leur pays, soit par leurs propres moyens (1 300 rapatriés), soit dans le cadre d'opérations de rapatriement organisées par le HCR (plus de 34 000 personnes).
- Le chiffre prévisionnel relatif aux rapatriements librement consentis des Congolais (RDC) réfugiés au Burundi, initialement fixé à 3 000, n'a pas été atteint : en effet, en raison de l'instabilité observée en RDC, seuls 255 individus ont choisi de rentrer dans leur pays.
- Sur les 350 réfugiés que le HCR avait initialement prévu de réinstaller en 2012, seuls 165 sont partis dans un pays tiers.

Évaluation des résultats

Les efforts du HCR pour apporter une aide essentielle aux réfugiés accueillis dans des camps ont été dans une grande mesure couronnés de succès, en particulier au premier semestre. Cependant, l'afflux de réfugiés en provenance de la RDC, dont 5 000 ont été transférés dans des camps, a fait peser une charge supplémentaire sur les ressources financières de l'opération et nuï à la fourniture des services essentiels dans les camps.

L'accueil dans de bonnes conditions de quelque 36 000 rapatriés en provenance de Tanzanie et leur retour jusqu'à leur localité d'origine en six semaines seulement, en dépit des défis logistiques, ont été des réalisations de toute première importance pour le

HCR. Cependant, le fait que les retours aient été concentrés sur une période très courte et l'insuffisance des fonds ont empêché la mise en œuvre de programmes complets d'aide à la réintégration, surtout en ce qui concerne les abris destinés aux personnes vulnérables. Néanmoins, tous les rapatriés ont bénéficié de colis d'aide au rapatriement ainsi que d'autres services destinés à faciliter leur réintégration, concernant notamment la délivrance de documents d'identité et l'accès aux soins de santé primaire. Une solide collaboration interorganisations a contribué au succès de l'opération de rapatriement.

Dans l'ensemble, le HCR a sensiblement progressé dans la réalisation de ses priorités stratégiques globales pour toutes les populations relevant de sa compétence au Burundi.

Contraintes

Un manque de confiance dans le système judiciaire burundais a conduit certains réfugiés à renoncer aux procédures judiciaires et à privilégier la médiation traditionnelle, de sorte qu'il a été difficile au HCR de leur offrir une aide juridique.

Malgré plusieurs campagnes de sensibilisation menées auprès d'hommes et de femmes, bon nombre de personnes relevant de la compétence du HCR n'ont pas utilisé de préservatifs en 2012, ce qui a compromis les efforts de l'Organisation pour prévenir la propagation des maladies sexuellement transmissibles et pour réduire le nombre de grossesses non désirées.

Il n'a pas été possible d'entreprendre de visites de reconnaissance pour permettre aux réfugiés de prendre des décisions en connaissance de cause sur leur éventuel rapatriement, en raison de l'instabilité politique et de l'insécurité qui régnaient en RDC.

Les tentatives visant à aider les autorités à trouver des solutions durables pour les déplacés internes ont été entravées par les retards pris dans l'organisation des ateliers destinés à valider le rapport de 2011 sur le profilage des déplacés internes.

Besoins non satisfaits

- Environ un millier de rapatriés rentrés au cours des années précédentes, ainsi que quelque 6 700 personnes vulnérables rapatriées du camp de Mtabila (Tanzanie) en 2012, n'ont pas reçu d'aide dans le secteur des abris.
- Quelque 600 enfants réfugiés n'ont pu bénéficier d'une procédure d'enregistrement de leur naissance.
- Quelque 5 000 enfants rapatriés âgés de 12 à 17 ans n'ont pas reçu de fournitures scolaires.

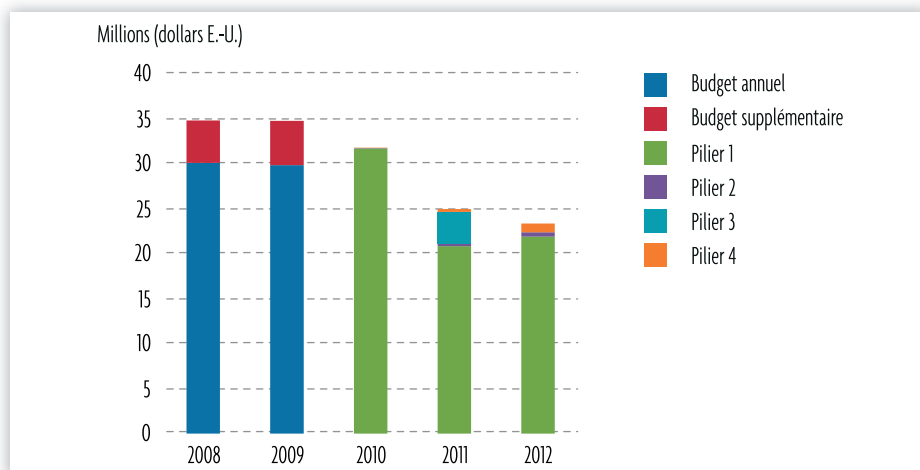
- Les programmes d'alimentation d'appoint destinés aux réfugiés vulnérables, dont les femmes enceintes et allaitantes, les personnes vivant avec le VIH, les personnes souffrant de maladies chroniques et les enfants malnutris, ont été pénalisés par des ruptures dans l'approvisionnement en mélange maïs-soja et en autres compléments nutritionnels.
- L'arrivée de plus de 5 000 réfugiés en provenance de la RDC a entraîné le surpeuplement du camp de Bwagiriza, où les premiers arrivants ont été transférés, de sorte que le besoin de structures médicales et sanitaires supplémentaires s'est fait sentir sur le site.
- Bon nombre d'enfants sourds et handicapés physiques n'ont pu être pris en charge dans le programme éducatif du HCR.
- Les programmes de sensibilisation destinés aux autorités des principales régions de retour (Bururi, Makamba, Rutana, Ruyigi et Karusi) ont dû être réduits par rapport à 2011.
- Les programmes de sauvegarde de l'environnement n'ont pu être convenablement mis en œuvre, ce qui a causé des problèmes d'érosion et de dégradation des sols.
- Les activités génératrices de revenus ont eu un impact limité, de sorte que la plupart des réfugiés sont demeurés fortement tributaires de l'aide.

Collaboration avec les partenaires

- En 2012, le HCR au Burundi a travaillé avec quatre partenaires gouvernementaux, 10 partenaires d'exécution non gouvernementaux et 15 partenaires opérationnels (organismes onusiens et ONG internationales).
- Le HCR a régulièrement pris part à des forums interorganisations, comme les réunions de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, et maintenu des relations de coopération avec des institutions sœurs impliquées dans l'aide aux réfugiés et aux rapatriés, notamment le PAM (rations alimentaires), la FAO (semences et outils agricoles), l'UNICEF (bien-être des enfants), le FNUAP (trousses d'hygiène et préservatifs), le PNUD (construction/entretien des villages ruraux intégrés destinés aux rapatriés dépourvus de terres) et l'OMS (activités dans le secteur de la santé). Le Haut Commissariat a participé à la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le Bureau des Nations Unies au Burundi est demeuré un partenaire clé, en particulier pour ce qui est de la sécurité lors des missions.

En 2012, les besoins financiers pour les opérations du HCR au Burundi s'élevaient à 30,8 millions de dollars E.-U., et le niveau de financement obtenu a permis à l'opération de dépenser 23,3 millions de dollars E.-U. La réduction de 29 pour cent des besoins en 2012 par rapport à 2011 s'expliquait par la diminution du nombre de rapatriements observée au cours des dernières années. Cependant, la forte augmentation du nombre des rapatriés en 2012, due à l'arrivée de Burundais en provenance du camp de Mtabila en Tanzanie, a considérablement accru les besoins budgétaires à la fin de l'année. Les difficultés budgétaires ont encore augmenté suite à l'afflux de plus de 5 000 réfugiés originaires de la RDC. Par conséquent, il n'a pas été possible de mettre en œuvre tous les projets prévus. En fait, même certaines activités jugées prioritaires n'ont pu être exécutées que partiellement.

Dépenses au Burundi | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses au Burundi | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	28 894 186	663 253	0	1 263 407	30 820 846
Revenus issus des contributions ¹	6 517 911	0	0	171 895	6 689 806
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	15 338 069	479 472	24 257	806 403	16 648 201
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	21 855 980	479 472	24 257	978 298	23 338 007

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	0	111 221	0	160 073	271 294
Droit et politique générale	4 774	74 383	0	158 693	237 851
Institutions administratives et pratiques	174 629	143 323	0	0	317 951
Accès à l'assistance juridique et recours	107 239	0	0	0	107 239
Sous-total	286 642	328 927	0	318 766	934 335

Processus de protection et documents adéquats

Conditions d'accueil	146 430	0	0	0	146 430
Identification des cas d'apatridie	0	19 472	0	0	19 472
Enregistrement et établissement de profils	175 092	0	0	160 573	335 665
Procédures de détermination du statut	317 852	0	0	0	317 852
Documents individuels	0	36 262	0	0	36 262
Enregistrement et documents d'état civil	362 739	0	0	0	362 739
Réunification familiale	58 598	0	0	0	58 598
Sous-total	1 060 712	55 734	0	160 573	1 277 019

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection contre la criminalité	97 944	0	0	0	97 944
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	936 165	0	0	0	936 165
Protection des enfants	528 233	0	0	0	528 233
Sous-total	1 562 342	0	0	0	1 562 342

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>					
Santé	1 616 262	0	0	0	1 616 262
Santé procréative et services liés au HIV	194 698	0	0	0	194 698
Nutrition	173 840	0	0	0	173 840
Sécurité alimentaire	75 355	0	0	0	75 355
Eau	158 773	0	0	0	158 773
Assainissement et hygiène	398 390	1 719	0	0	400 108
Abris et infrastructure	1 314 083	0	0	0	1 314 083
Articles ménagers de base	207 086	0	0	0	207 086
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	283 285	0	0	0	283 285
Éducation	957 651	0	0	0	957 651
Sous-total	5 379 423	1 719	0	0	5 381 141
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>					
Mobilisation communautaire	147 938	0	0	0	147 938
Coexistence avec les communautés locales	261 773	0	0	0	261 773
Ressources naturelles et environnement commun	26 782	0	0	0	26 782
Autosuffisance et moyens d'existence	536 067	0	0	0	536 067
Sous-total	972 560	0	0	0	972 560
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions globales	1 436	0	0	243 838	245 274
Retour volontaire	4 448 851	0	0	0	4 448 851
Réintégration	802 162	0	0	0	802 162
Intégration	109 330	0	0	0	109 330
Réinstallation	170 914	0	0	0	170 914
Sous-total	5 532 693	0	0	243 838	5 776 530
<i>Direction, coordination et partenariats</i>					
Gestion et coordination des camps	215 585	0	0	0	215 585
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	162 546	0	0	0	162 546
Sous-total	378 131	0	0	0	378 131
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	3 374 741	0	0	0	3 374 741
Gestion des opérations, coordination et appui	925 494	90 718	0	228 693	1 244 904
Sous-total	4 300 235	90 718	0	228 693	4 619 645
Versements aux partenaires d'exécution	2 383 241	2 374	0	26 429	2 412 045
Total	21 855 979	479 472	0	978 298	23 313 749

¹Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.